

Nouvelles brèves

Les personnes handicapées dans l'action, depuis 20 ans

En 2003, le Défi sportif fête ses vingt ans ! Du 23 au 27 avril, plus de 2100 athlètes de tous les types de déficience sont attendus. Il y aura de l'action, des émotions et, bien sûr, des célébrations.

Organisateurs et bénévoles entendent profiter de cette édition anniversaire pour souligner les retombées de l'événement, autant chez les athlètes que dans la société en général. Vingt ans à promouvoir le sport comme moyen d'épanouissement et d'intégration sociale, ça donne des résultats !

Quelques activités spéciales sont prévues, dont une grande cérémonie de clôture, le dimanche 27 avril, au Complexe sportif Claude-Robillard, après les grandes finales.

Un spectacle bénéfique rempli de souvenirs

Le spectacle bénéfique du Défi sportif, mettant en vedette l'humoriste **François Morency** et le chanteur populaire **Sylvain Cossette**, aura lieu le **19 mars**. Les vingt ans du Défi sportif y seront soulignés en grande pompe lors de la première partie, animée par les porte-parole **Jean-Pierre Coallier** et **Jean-Marie Lapointe**. Le gouverneur **Yvon**



François Morency

Deschamps sera aussi de la fête, avec quelques anecdotes et de beaux souvenirs. Pour information (514) 933-2739 poste 220.

Cora vous invite

Les restaurants Chez Cora récidivent ! À l'invitation de madame **Cora Tsouflidou** elle-même, tous sont appelés à donner un coup de pouce aux athlètes vivant avec une déficience en savourant un bon cocktail de fruits.

Du **17 février au 23 mars 2003**, pour chacun des cocktails de fruits vendus dans les 52 restaurants du Québec, 25 cents seront versées au Défi sportif par l'entremise de la Fondation Chez Cora. L'invitation s'étend aux bénévoles et aux partenaires du Défi sportif, qui

savent bien que Chez Cora, les assiettes ont de quoi satisfaire l'appétit de n'importe quel sportif.

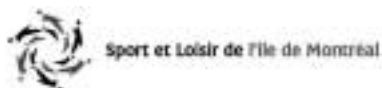
Madame Cora Tsouflidou est coprésidente d'honneur du Défi sportif pour une seconde année consécutive. Dans le cadre de la campagne de financement de la 20^e édition, elle apporte l'appui des franchisés et des plus fidèles clients des restaurants Chez Cora du Québec.

Jeux de Montréal

L'an dernier, à l'invitation de **Renée Chevalier**, agente de développement à la Ville de Montréal, s'amorçait une nouvelle collaboration entre le milieu du loisir des personnes vivant avec une déficience et les Jeux de Montréal afin de tenir un kiosque d'information et de sensibilisation dans le volet culturel pendant les jeux, qui s'adressent aux jeunes 6-12 ans. Cette année, l'équipe s'agrandit. En effet, **Doris Bastien**, du centre de réadaptation Lisette-Dupras, sera appuyée de **Dominique Lebeau**, du Service de la petite enfance de cette institution. S'ajouteront **Annie De Pauw**, son équipe et les jeunes de Loisirs Soleil. Une présence sera donc assurée les 4, 5, 6, 11 et 12 avril au complexe sportif Claude-Robillard.



Les personnes handicapées dans l'action



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Regroupant 80 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal, il dessert les personnes des cinq types de déficience (visuelle, psychique, physique, auditive et intellectuelle),

de tous les âges. Sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu du 23 au 27 avril 2003.

Ses bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone : (514) 933-2739 (ats)

Télécopie : (514) 933-9384

Sites Internet : www.altergo.net www.defisportif.com www.handidactis.com

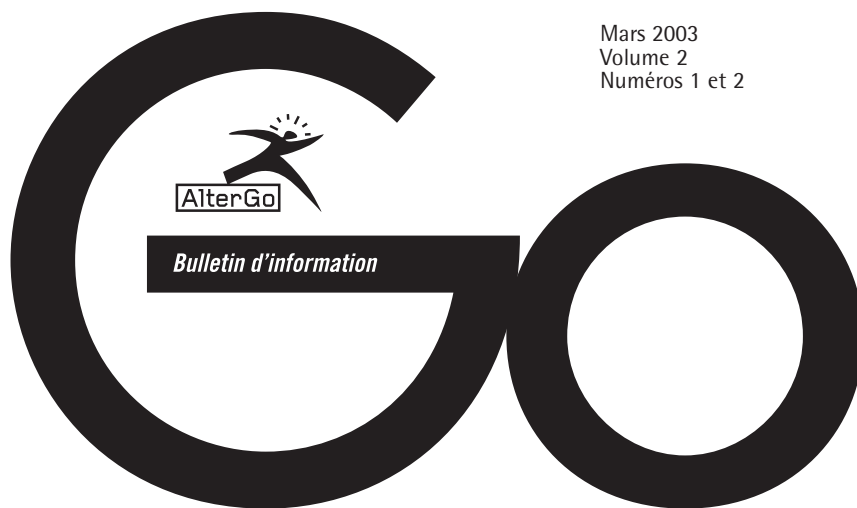
Courriel : guy@altergo.net

Coordonnateur du bulletin : Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro : André Dumont, Stéphanie Lavallée, André Ouellette, Carole Gaudreau et Monique Lefebvre

Photos : AlterGo, Centre communautaire Radisson et CIVA

Mise en page : Imagik



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Deux organismes honorés

L'esprit visionnaire et innovateur de deux organismes de loisir a été reconnu lors de la remise des prix **Raymond Bachand** et **Guy Langlois**, le 29 janvier dernier, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle d'AlterGo. Les honneurs sont allés à l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels (AOIHI) et à l'Association pour jeunes handicapés physiques, Les Loisirs Soleil. Une bourse de 500 \$ était rattachée à chacun des prix.

Le prix Développement Raymond Bachand a été attribué à l'AOIHI. Depuis 1958, celle-ci offre des activités de loisir aux personnes présentant une déficience intellectuelle.

« En 45 ans, l'AOIHI a joué un rôle important dans la vie de centaines de résidents de l'Ouest de l'île, soit les personnes avec une déficience intellectuelle et leurs familles, les milliers de bénévoles ainsi que l'ensemble de notre communauté qui est enrichie par la présence de ces

suite page 2

Programme d'accompagnement en loisir Date limite : 21 mars

Les organismes de loisir et les arrondissements ont jusqu'au 21 mars pour faire parvenir à AlterGo le formulaire complété du Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience 2003-2004.

Ce programme d'aide financière contribue à

favoriser une meilleure intégration sociale de la personne handicapée en facilitant sa participation dans les activités de loisir, et ce, tant en milieux ordinaire que spécialisé. Le financement accordé dans le cadre de ce programme sert à payer l'accompagnateur dont la présence est nécessaire pour soutenir la personne handicapée dans la pratique d'activité de loisirs. Il n'y a aucune restriction particulière quant au type de déficience de la personne, ni concernant son âge.

Notons que le formulaire de demande d'aide financière a fait l'objet d'une révision. Les utilisateurs vont l'apprécier du fait qu'il est plus simple à remplir. Le changement le plus important concerne les camps de vacances (avec séjour) : les demandes doivent parvenir au Secrétariat au loisir et sport à Québec. Pas de changement pour les organismes de loisir (incluant camps de jour et clubs de vacances) et les arrondissements : les demandes continuent d'être acheminées à AlterGo.

Formation aux accompagnateurs

Une formation sur mesure est offerte gratuitement au personnel des camps de jour (clubs de vacances) et arrondissements participants au Programme d'accompagnement en loisir

suite page 2



Deux organismes honorés

Suite de la page 1

personnes différentes », a expliqué Tracy Wrench, coordonnatrice des loisirs à l'Association.

Dès sa fondation, l'AOIHI a reconnu l'importance du loisir dans l'épanouissement des personnes handicapées. En 1980, l'organisme faisait figure de pionnier du partenariat en s'unissant au YMCA de l'Ouest de l'île et aux services de loisir de plusieurs municipalités de l'Ouest de l'île. En 2003, la qualité de ses services bilingues et offerts dans un esprit d'intégration lui mérite le prix Développement Raymond Bachand. Ce prix se veut « une distinction en reconnaissance à un organisme de loisir dont les actions ont contribué à rendre accessible le loisir pour les personnes handicapées de l'île de Montréal ». Pour information sur l'AOIHI : (514) 694-6531.

Du soleil dans l'Est

Parmi les candidats en lice pour le prix Innovation Guy Langlois, Les Loisirs Soleil a remporté les



Les lauréats 2002. Sur la photo, on reconnaît **Annie De Pauw**, directrice de Loisirs Soleil, lauréat du prix Innovation Guy Langlois, **Guy Langlois**, **Marie-Claude Lavoie**, membre du c.a. d'AlterGo, **Christy Fisher**, participante à l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, lauréate du prix Développement Raymond Bachand, et **Sylvain Gamache** (en avant-plan), président d'AlterGo.

honneurs avec son projet de camp de jour « Multisoleil ». Ce prix est attribué à un organisme qui a démontré une écoute face aux besoins des personnes handicapées et qui est passé à l'action.

Les Loisirs Soleil a mis sur pied, l'été dernier, un camp de jour d'une durée de huit semaines. Au total, 26 jeunes adolescents ayant une déficience physique ou intellectuelle de l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est ont été accueillis. L'organisme a ainsi répondu à une demande croissante de services de loisirs adaptés dans l'Est de Montréal en proposant une solution innovatrice, directement dans le milieu.

Qualifié de véritable tour de force, ce projet de camp de jour est devenu réalité grâce à la collaboration des partenaires du milieu, dont le service de loisir de l'arrondissement, la commission scolaire et plusieurs entreprises et individus. Pour information : (514) 872-6694.

Programme d'accompagnement en loisir

Suite de la page 1

afin de faciliter l'intégration des personnes vivant avec une déficience dans leurs activités de loisir. La formation, d'une durée de deux heures, est donnée par AlterGo et l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, en collaboration avec Handidactis et la Ville de Montréal, qui apporte son soutien financier. La formation s'adresse bien sûr aux accompagnateurs mais préférablement à l'ensemble du personnel (animateurs, coordonnateurs). Comme le disait une

formatrice : « Il s'avère essentiel que tous les intervenants soient présents lors de la formation car une intégration optimale suppose un milieu réceptif aux besoins des personnes ayant une déficience. »

L'an dernier, 11 clubs de vacances pour un total de 120 personnes ont suivi la formation. L'objectif de cette année est de rejoindre 15 organismes de loisir.

En ce qui concerne le volet 2, Service d'accompagnement individuel, il

demeure toujours fermé aux demandes de nouvelles personnes.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Guy Lemieux, coordonnateur du programme pour AlterGo, au (514) 933-2739 poste 223 ou par courriel à [guy@altergo.net]. Rappelons que ce programme est subventionné par le Secrétariat au loisir et au sport.

Programme d'aide en loisir 2003-2004

Préparez vos projets !

Votre organisme se propose-t-il de mettre sur pied une nouvelle activité de loisir pour une clientèle habituellement mal desservie ? Si tel est le cas, vous pourriez faire une demande d'assistance financière au Programme d'aide en loisir 2003-2004.

Ce programme a pour objectif d'apporter un appui financier aux organismes sans but lucratif membres d'AlterGo pour des projets favorisant la pratique d'activités de loisir. Le projet doit faire preuve d'originalité, des démarches de promotion doivent être prévues et, préférablement, il doit s'adresser à une clientèle de personnes vivant avec une déficience qui n'a peu ou pas accès à des services de loisir.

Cette clientèle peut être composée de personnes vivant avec une déficience motrice, auditive, visuelle, intellectuelle ou psychique.

Les projets qui favorisent la **collaboration** et le **partenariat** avec d'autres organismes de la communauté seront considérés par les membres du comité de sélection ; ceci dans l'optique que les projets soient des outils de développement communautaire visant à favoriser les échanges entre les personnes vivant avec une déficience, les organismes et la population en général.

Les projets d'activités devront se dérouler entre le 1^{er} octobre 2003 et le 30 septembre 2004. Les formulaires de

demande d'aide financière seront envoyés à tous les organismes membres d'AlterGo au mois de mai. La date limite pour la réception des demandes a été fixée au **25 août 2003**.

L'assistance financière sollicitée doit nécessairement se situer entre 2 000 \$ et 3 000 \$ et ne pas représenter plus de 75 % du budget total du projet. Pour l'année 2003-2004, l'enveloppe budgétaire pour l'île de Montréal est de 17 000 \$.

Pour information, communiquez avec AlterGo au (514) 933-2739 poste 223 ou par courriel : guy@altergo.net.

Le 24 avril

Le transport sera le thème de la Journée des partenaires

La traditionnelle *Journée des partenaires*, ouverte à tous, se tiendra le **24 avril** au Complexe sportif Claude-Robillard, toujours dans le cadre du Défi sportif. Le thème 2003 : le transport. Un sujet qui ne manque pas d'intérêt pour les organismes notamment compte tenu de l'importance du transport en commun pour les personnes vivant avec une déficience.

L'événement est organisé conjointement par AlterGo et la Société de transport de Montréal (STM). Le comité organisateur est formé des personnes suivantes : **Doris Bastien, Tracy Wrench, Catherine Goyette, Chantal Latreille, Annie De Pauw, Carole Gaudreault, Linda Roy, Monique Lefebvre et Gilles Vaillancourt.**

L'invitation est donc lancée à tous les organismes et arrondissements préoccupés par le transport.

Calendrier

Mars

19	Spectacle bénéfique du Défi sportif à la Place-des-Arts
21	Date limite pour le Programme d'accompagnement en loisir
26	Conseil d'administration d'AlterGo

Avril

2	Conseil d'administration d'AlterGo
2 au 6 et du 9 au 13	Jeux de Montréal
8	Conférence de presse du Défi sportif
23	Dîner de sensibilisation Banque Nationale
23 au 27	20 ^e édition du Défi sportif
24	Journée des partenaires
25	Journée de la réadaptation au Défi sportif Dîner des collaborateurs du Défi sportif
27	Brunch 20 ^e anniversaire du Défi sportif Cérémonie de clôture du Défi sportif

Mai

9	Fête des bénévoles du Défi sportif
15	Confirmation des montants Programme d'accompagnement en loisir
28	Conseil d'administration d'AlterGo

Concertation en loisir pour les personnes handicapées

Le milieu s'organise

On en parle depuis des mois, la réorganisation de la nouvelle Ville de Montréal exige, pour les organismes de loisir de personnes handicapées, de revoir les façons de faire. Les 27 arrondissements sont investis de nouvelles responsabilités dont celle de la gestion de l'offre de service de loisir.

Préoccupé de s'adapter au fonctionnement de la nouvelle ville et fort d'une tradition de près de vingt-cinq ans de concertation en loisir entre le milieu des personnes handicapées et l'ex-Montréal et d'une douzaine d'années avec les ex-villes de l'Ouest de l'île, les membres de la Table de concertation de l'ex-Montréal et ceux du Coli - Comité d'orientation des loisirs intégrés de l'Ouest de l'île - organisaient, le 16 janvier dernier à la Maison du Brasseur à Lachine, une journée de réflexion pour envisager les nouveaux modes de concertation à développer en fonction de cette nouvelle réalité. Plus de 70 intervenants du milieu des personnes handicapées et de la Ville de Montréal ont participé à ce lieu d'échanges.

Nous vous présentons un résumé des propositions qui ont été dominantes lors des plénières. Pour un compte-rendu complet, visitez le site www.altergo.net.

Enjeu majeur

L'enjeu principal est l'harmonisation des services pour les besoins des personnes handicapées, appuyée par une politique globale sur l'ensemble du territoire.

Conditions gagnantes

- reconnaître l'expertise du milieu des personnes handicapées et en faire un partenaire privilégié pour les arrondissements dans l'élaboration des politiques du loisir des personnes handicapées
- formation du personnel et des élus des arrondissements afin de mieux

comprendre la réalité des personnes handicapées

- accessibilité universelle
- l'équité des services entre arrondissements
- mesures de soutien aux personnes handicapées pour permettre l'accès au loisir dans leur arrondissement (proximité des services)
- un répertoire global des activités de loisirs sur tout le territoire
- communication efficace entre organismes et arrondissements et entre arrondissements.

Rencontre du 21 février

C'est à partir de ces propositions que les membres des deux tables de concertation se réunissaient, le 21 février dernier, pour discuter des



Des participants lors de la journée de réflexion à Lachine.

hypothèses de travail, quant aux structures à mettre en place afin de rendre possible la concertation. Pour connaître la proposition de travail qui a été entérinée par les membres, nous vous invitons à lire l'encadré ci-dessous.

Table métropolitaine intérimaire

Réunis le vendredi 21 février dernier, les membres des deux tables actuelles – le Comité d'orientation de l'ouest de l'île (COLI) et la table de l'ancien-Montréal – se sont dotés d'un mécanisme de concertation temporaire. Pour faire face au défi que représente la réorganisation municipale, les membres ont convenu de mettre en commun leurs ressources en créant une Table de concertation métropolitaine intérimaire.

Cette table temporaire sera constituée des membres des deux tables auxquels s'ajoutera la participation d'un représentant du service corporatif – loisir et sport – et d'un représentant de l'Est de Montréal. La table aura pour rôle principal de proposer de nouveaux mécanismes de concertation en regard du nouveau contexte montréalais et de préparer leur mise en place pour le 1^{er} janvier 2004. Des propositions seront présentées aux représentants des

organismes de loisirs et aux représentants de la Ville de Montréal pour obtenir leur accord avant de procéder à la mise en place.

Cette table aura aussi le mandat d'assurer la représentation des besoins en loisir des personnes handicapées lors d'activités ou événements ponctuels, avec la Ville de Montréal entre autres pour le suivi au Sommet de Montréal – par les chantiers loisir et du développement social – et de la politique d'accessibilité universelle.

Cette table assurera également un lien avec la table des 27 directeurs (du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social) d'arrondissements de Montréal, ceci pour faciliter la mise en place de mécanismes de concertation cohérents avec les stratégies de la nouvelle organisation municipale.

Des candidatures de haut calibre

D'autres organismes convoitaient le prix Guy Langlois et le prix Raymond Bachand (voir page 2) et l'originalité de leur projet mérite d'être soulignée.

Une équipe multidisciplinaire

Après avoir constaté l'absence de programmation adaptée pour ces personnes souffrant de troubles mentaux sévères et persistants et à la suite d'une évaluation des besoins, une équipe de professionnels de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine a proposé une démarche originale : un programme d'enrichissement à la qualité de vie.

C'est ainsi qu'Alain Bilodeau, technicien en loisir, Nelson Rioux, éducateur physique, Jean-Claude Charlet, éducateur spécialisé et Louise Malo, ergothérapeute, se sont associés pour définir les bases de ce projet. Le concept est simple : utiliser l'animation en loisir pour stimuler la clientèle et amorcer une démarche d'intégration au milieu.

Cette initiative s'est distinguée du cadre habituel d'intervention en psychiatrie. En établissant des relations de confiance et en respectant le rythme de chacun, les intervenants ont réussi à améliorer le quotidien d'au moins 85 personnes. Ils ont éveillé la curiosité et la motivation des participants et réussi à rendre meilleure leur qualité de vie, et ce, de façon durable.

Aujourd'hui, certains des participants soignent plus leur apparence, ils reproduisent les activités de loisir à leur résidence et de façon générale, ils sont moins stressés. Plusieurs des résidents ont augmenté leur fréquentation du Centre Roussin et ont commencé à utiliser le transport en commun de façon autonome, preuves que le projet a eu un impact sur leur intégration sociale. Pour information : (514) 251-4000 #3463.

Une initiative bien accueillie

Les Loisirs récréatifs et communautaires St-Jean-Vianney était aussi en candidature avec *Le Mercure*, un projet lancé en janvier 2002. Ce qui est important de souligner, c'est que cet organisme de loisir s'adresse à la population en général.

Présents depuis 40 ans dans le secteur Est de Rosemont, Les Loisirs récréatifs et communautaires St-Jean-Vianney ont innové en proposant un programme d'activités aux adolescents autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle. Deux soirs par semaine, des jeunes de 12 à 18 ans pratiquent des sports, font du bricolage, de la danse ou de la musique, le tout dans une ambiance adaptée à leurs besoins.

Utiliser l'animation en loisir pour stimuler la clientèle et amorcer une démarche d'intégration au milieu.

Le projet *Le Mercure* a vu le jour sur l'initiative de Ludia Zama, mère d'un garçon autiste. « Ces jeunes sont intéressés et capables de prendre part à des activités. Mais celles-ci doivent être adaptées à leur situation et tenir compte de leur sécurité et de leur comportement. Ces activités sont très importantes puisqu'elles permettent aux jeunes de sortir de leur isolement, de s'amuser et de donner un peu de répit aux parents », a-t-elle expliqué.

Plusieurs partenaires du milieu ont apporté leur appui au projet, dont le CLSC de Rosemont, le Service de la culture, des sports et des loisirs de la Ville de Montréal, le Centre de réadaptation Gabrielle-Major et la députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais.

En répondant à un besoin avec les ressources du milieu, le projet *Le Mercure* fait le bonheur des jeunes, de leurs parents et même des utilisateurs



Atelier de peinture au CIVA. Lisette Laurin, professeure, Nancy Petit et Alexandra Vasquez, bénévoles.

du Centre Alphonse-Desjardins, qui sont heureux d'accueillir parmi eux des gens « différents ». Pour information : (514) 872-6598.

Un développement durable

Depuis 1961, le Centre d'intégration à la vie active (CIVA) offre des activités sportives et culturelles aux personnes ayant une déficience physique désireuses d'améliorer leur qualité de vie.

Sa mission : promouvoir, parrainer, étudier et développer des programmes d'activités afin que les personnes vivant avec un handicap physique s'intègrent et participent activement à la vie de leur communauté. L'expertise du CIVA en matière d'activités physiques adaptées et de projets artistiques est reconnue dans toute l'île de Montréal.

Dans les réseaux du sport adapté au Québec, le CIVA fait preuve de leadership, entre autres par son habileté à combiner les volets récréatif et compétitif. Le basket-ball en fauteuil roulant, le mini-basket, le boccia, le hockey cosom, les quilles et la natation composent sa programmation régulière.

L'art de l'intégration

Côté culturel, le rayonnement qu'obtiennent les artistes illustre bien le succès des ateliers offerts par le CIVA.

suite page 4

Nouveaux sites acceptant la vignette d'accompagnement à Montréal

Bonne nouvelle pour les détenteurs de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) : de nouveaux sites culturels et touristiques à Montréal reconnaissent le concept de la vignette. Le travail de développement effectué au cours des dernières semaines par Stéphanie Lavallée, agente de développement, porte donc des fruits... et ce n'est que le début.



Rappelons que la VATL permet la gratuité à l'accompagnateur de la personne (12 ans et plus) ayant une déficience - quelle

qu'elle soit - lors de la visite de sites culturels, touristiques ou de loisir. Le concept est en vigueur depuis le début des années 1990 à Montréal. Les sites qui reconnaissent officiellement depuis quelques années le concept de la vignette sont : le Jardin Botanique, l'Insectarium, le Biodôme, La Ronde, le Lieu historique national Sir George-Étienne-Cartier, la Biosphère, le Lieu

historique national du Commerce de la fourrure à Lachine, le Planétarium, le Musée Pointe-à-Caillière, le Centre d'histoire de Montréal et le Vieux-Port. Pour information sur la région de Montréal, communiquez avec AlterGo au

(514) 933-2739 ou par courriel : guy@altergo.net. Pour les autres régions du Québec, visitez le site www.vatl.qc.ca.

Voici donc pour l'heure les nouveaux sites qui ouvrent leurs portes aux personnes vivant avec une déficience.

Des candidatures de haut calibre

Suite de la page 3

Vernissages, expositions et commandes spéciales se multiplient. À l'été 2002, les artistes du groupe Art + ont exposé une œuvre sculpturale collective sur les berges du canal Lachine, dans le cadre des festivités entourant sa réouverture à la navigation de plaisance.

Ces programmes de développement personnel et culturel existent depuis plus de 20 ans, notamment grâce à des partenariats avec le Centre de ressources éducatives et pédagogiques de Montréal, Centraide et la Ville de Montréal. Pour information : (514) 935-1109.

1. Écomuseum

Parc faunique éducatif
21125, chemin Ste-Marie
Arrondissement Sainte-Anne-de-Bellevue
Tel. : 514-457-9449
www.ecomuseum.ca

L'Écomuseum est un parc faunique éducatif privé, sans but lucratif. Exploité par la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, ce parc de 11,3 hectares permet d'observer et d'étudier la faune et la flore indigènes à la Vallée dans leurs habitats naturels.

2. Musée d'Art Contemporain de Montréal

185, Sainte-Catherine ouest
Arrondissement Ville-Marie
Tel. : (514) 847-6226
www.macm.org

La mission du Musée d'art Contemporain de Montréal consiste à faire connaître, promouvoir et conserver l'art contemporain québécois tout en assurant une présence de l'art contemporain canadien et international par des expositions et de nombreuses activités d'animation.

3. Arboretum Morgan

150 ch. Des Pins
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc.
Tel. : 514-398-7811

À la pointe ouest de l'île de Montréal se trouve une forêt où il fait bon fureter. Plusieurs collections d'essences indigènes et un jardin d'arbres et d'arbustes à fleurs y côtoient un sanctuaire naturel constitué de riches boisés. C'est en ces lieux que trouve refuge, tout au long de l'année, une faune diversifiée dont de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs ainsi que quelques visiteurs ravis.

4. Château Dufresne

2929, ru Jeanne-D'Arc
Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve
Tel. : (514) 259-9201

Construit en 1915 et 1918, le bâtiment de style Beaux-arts s'inspire du Petit Trianon de Versailles. L'immeuble, dont les intérieurs ont été peints par Guido Nincheri dans les années 1920, a été classé comme monument historique.

5. Écomusée du Fier Monde

2050, rue Amherst
Arrondissement Centre-Sud
Tel. : (514) 528-8444
www.ecomusee.qc.ca

À travers l'histoire d'un vieux quartier de la métropole, l'Écomusée du Fier Monde vous invite à la découverte du Montréal industriel et ouvrier. D'hier à aujourd'hui, du menu détail au phénomène d'ensemble, l'Écomusée vous propose un voyage au temps de la révolution industrielle.

6. Musée Marc-Aurèle Fortin

118, rue St-Pierre
Arrondissement Ville-Marie
Tel. : (514) 845-6108
www.museemafortin.org

La seule institution, au Québec, consacrée à un artiste en particulier. C'est le lieu privilégié pour découvrir et apprécier les travaux de Marc-Aurèle Fortin, le plus célèbre peintre paysagiste canadien.

Une ballade en traîneau mémorable

André Ouellette
Stéphanie Lavallée

Le 25 janvier, par un froid glacial, s'est déroulée l'activité qui allait marquer à tout jamais les membres du Centre communautaire Radisson (CCR) : une ballade en traîneau à chiens!

C'est à Saint-Jean de Matha, au « Domaine du pain de sucre » que quatre membres du CCR ont fait une ballade hors du commun.

C'est bien emmitouflés dans des couvertures, que les participants ont pris place à bord de leur traîneau attelé de 10 chiens « Husky » aux yeux bleus, bruns, jaunes et gris pâles. Ces chiens qui ne veulent qu'une chose...courir. Lorsqu'ils se mettent à hurler et à japper tous ensemble, l'ambiance dans laquelle on est transporté est indescriptible. Et dès le coup d'envoi lancé, il se passe quelque chose de magique. On se sent porté vers des lieux inconnus. Quelle sensation de silence et de confort ! De plus, on sent que les chiens sont fiers de nous amener sur une piste qu'ils connaissent très bien. Et tout autour du lac Noir, le temps s'arrête. Il fallait voir les yeux pétillants de tous et les sourires qui s'accrochent à la gueule des chiens. Nous vous le jurons, les chiens sourient.

Le Centre communautaire Radisson dessert une clientèle adulte lourdement handicapée physiquement nécessitant de l'accompagnement. C'est pourquoi cette activité revêt un caractère bien spécial dans l'intégration sociale des personnes handicapées, puisque les membres du CCR ont réalisé une activité qui semblait inaccessible au départ. La déficience est bien réelle mais le handicap se trouve souvent dans l'attitude des gens. Des activités comme celle-ci, il en existe tout plein...il faut juste s'ouvrir à toutes ces possibilités.

L'endroit est à conseiller à tous. Les propriétaires sont accueillants et disponibles. Et la nature...se passe de qualificatif.

Pour information, Domaine du pain de sucre : (450) 886-9705.



Le départ d'une belle aventure.
Anne-Marie Goulet-Leduc,
bénévole, et
Marc Thibodeau.

Un pionnier de chez nous honoré

L'Association canadienne des sports en fauteuil roulant a décerné à **Robert Lefebvre** le prix Dr Robert W. Jackson

2002. Cette plaque de reconnaissance est remise à une personne pour ses années de contribution au développement des sports en fauteuil roulant et qui a su promouvoir la passion et l'esprit du Dr Robert W. Jackson, qui a fait de la promotion et du développement du sport en fauteuil roulant l'œuvre de sa vie. La candidature de M. Lefebvre avait été présentée par l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant.

De 1951 à 1988, M. Lefebvre a fait partie des *Wheelchair Wonders*, le premier club de basket-ball en fauteuil roulant au Canada.

Père de Monique, directrice générale d'AlterGo, Robert Lefebvre fut tour à tour bénévole, entraîneur et ardent promoteur du sport adapté. Véritable

bâtisseur, il a fondé deux ligues et participé au démarrage de plusieurs clubs de basket-ball. En 1984, il fut

parmi les fondateurs du Défi sportif, un événement auquel il participa jusqu'en 1999 en tant qu'athlète et bénévole.

En 1995, il comptait parmi les premiers intronisés au Temple de la renommée de l'Association canadienne des sports en fauteuil roulant, un honneur réservé à ceux qui ont marqué l'histoire du sport. Il a aussi reçu le prix Bill Hepburn, de l'Association québécoise des sports en fauteuil roulant, en hommage à son engagement

exceptionnel envers le développement du basket-ball en fauteuil roulant au Québec.

La contribution de Robert Lefebvre s'étend aussi à d'autres sports, comme l'athlétisme, et aux loisirs en général. Aujourd'hui, il demeure actif au sein du club Le Grillon, dont il a été l'un des principaux instigateurs.



Robert Lefebvre